

Cadre d'évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis dans les bulletins sous forme de constats. Ceux-ci indiquent, pour les différents domaines de développement, l'état de développement des compétences ayant fait l'objet d'une évaluation. Le dernier bulletin de l'année scolaire fournit un bilan en indiquant l'état de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences.

Constats : L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée.
L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée.

Les domaines de développement et les compétences sont présentés ci-dessous.

Domaines de développement	Compétences
<ul style="list-style-type: none">▪ Physique et moteur▪ Affectif▪ Social▪ Langagier▪ Cognitif	<ul style="list-style-type: none">▪ Accroître son développement physique et moteur▪ Construire sa conscience de soi▪ Vivre des relations harmonieuses avec les autres▪ Communiquer à l'oral et à l'écrit▪ Découvrir le monde qui l'entoure

Dans le programme d'éducation préscolaire, des éléments d'observation ont été retenus pour chacune des composantes des compétences et sont fournis à titre d'exemples pour guider les observations au regard des différents domaines de développement. Ces éléments d'observation reposent sur des manifestations ou encore des faits vécus dans la classe qui permettent à l'élève de développer des attitudes, des comportements, des démarches et des stratégies, de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances. L'analyse et l'interprétation des observations recueillies permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de décrire le cheminement de l'élève et de porter un jugement sur son développement dans les communications aux parents.